

Séance du 18.03.2015

Bourgeoisie : rapport de révision des comptes 2014

Conformément à l'article 85 de la Loi sur les communes, M. Sébastien Délétroz (System D Management & Consulting) présente son rapport de contrôle détaillé relatif aux comptes de l'exercice 2014.

Engagement auxiliaire concierge

La CC décide d'engager Mme Sandra Andrade Gomes Martins. Son taux d'activité sera de 25 %.

Séance du 02.04.2015

Cyclo sportive du Valais

La 3^{ème} édition de la Cyclo sportive des Vins du Valais se déroulera le 1^{er} août 2015.

Le CC donne son autorisation au déroulement de la manifestation. La sécurité de la course est entièrement assurée par l'organisateur.

Course de côte Ayent-Anzère

Le CC délivre l'autorisation pour la course de côte automobile Ayent – Anzère qui aura lieu les 26 et 27 juillet 2015.

RPU secteur de St-Romain

Suite à l'approbation du périmètre provisoire par le Conseil d'Etat en séance du 26.11.2014, la mise à l'enquête des mesures préparatoires a été publiée dans le BO du 06.02.2015.

En application des articles 14, 20 et 30 de la loi du 16 novembre 1989 concernant le remembrement et la rectification de limites, la procédure de remembrement est introduite par décision du conseil municipal. Le conseil municipal a autorité pour décider le genre de remembrement (art. 20).

Ainsi donc, le CC décide l'introduction de la procédure de remembrement urbain pour la zone à aménager de St-Romain (art. 12) et décide que le remembrement est un remembrement d'office (art. 20).

Engagement apprentie ASE

Le CC décide d'engager Diana Jesus Sergio, pour le poste d'apprentissage d'assistante socio-éducative auprès de la structure Naftaline.